

BUDGET  
2000-2001

---

Synthèse

---

des opérations

---

financières

---

2<sup>e</sup> trimestre  
30 septembre 2000

Québec 



## Table des matières

---

**Les prévisions des opérations financières consolidées 2000-2001 ..... 5**

Les opérations budgétaires ..... 6

Les opérations non budgétaires ..... 8

Les opérations de financement ..... 8

**Les résultats au 30 septembre 2000 ..... 9**

### Liste des tableaux

Sommaire des opérations financières ..... 10

Revenus budgétaires ..... 11

Dépenses budgétaires ..... 12

Opérations non budgétaires ..... 13

Opérations de financement ..... 14

Nouveaux emprunts ..... 15

### Annexe

Les conventions comptables



## Les prévisions des opérations financières consolidées 2000-2001

La prévision de surplus budgétaire pour l'année financière 2000-2001 est établie à 35 millions de dollars, alors que le Discours sur le budget du 14 mars dernier prévoyait l'équilibre budgétaire. La prévision des besoins financiers nets demeure inchangée à 474 millions de dollars.

TABLEAU 1

### GOVERNEMENT DU QUÉBEC SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES 2000-2001 (en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 14 mars 2000	Prévisions révisées	Variations
<b>Opérations budgétaires</b>			
Revenus autonomes	40 947	41 547	600
Transferts du gouvernement du Canada	7 306	7 531	225
<b>Total des revenus</b>	<b>48 253</b>	<b>49 078</b>	<b>825</b>
Dépenses d'opérations	- 40 828	- 41 418	- 590
Service de la dette	- 7 425	- 7 625	- 200
<b>Total des dépenses</b>	<b>- 48 253</b>	<b>- 49 043</b>	<b>- 790</b>
<b>Surplus (déficit) budgétaire</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>35</b>
<b>Opérations non budgétaires</b>			
Placements, prêts et avances	- 871	- 921	- 50
Immobilisations	- 435	- 435	—
Régimes de retraite	1 726	1 726	—
Autres comptes	- 894	- 879	15
<b>Excédent (insuffisance) non budgétaire</b>	<b>- 474</b>	<b>- 509</b>	<b>- 35</b>
<b>Surplus (besoins) financiers nets</b>	<b>- 474</b>	<b>- 474</b>	<b>—</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Variation de l'encaisse	1 160	908	- 252
Variation de la dette directe	1 191	1 443	252
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	- 1 877	- 1 877	—
<b>Total du financement des opérations</b>	<b>474</b>	<b>474</b>	<b>—</b>

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

## Les opérations budgétaires

### Les revenus budgétaires

Le Discours sur le budget prévoyait des revenus autonomes de 40 947 millions de dollars et des transferts du gouvernement du Canada de 7 306 millions de dollars; ces prévisions sont révisées à 41 547 millions de dollars et 7 531 millions de dollars respectivement. Les revenus budgétaires sont donc révisés à la hausse de 600 millions de dollars pour les revenus autonomes et de 225 millions de dollars pour les transferts fédéraux, soit au total 825 millions de dollars.

TABLEAU 2

### REVENUS BUDGÉTAIRES VARIATIONS PAR RAPPORT AU BUDGET DU 14 MARS 2000 (en millions de dollars)

<b>Revenus autonomes</b>		<b>600</b>
Impôt sur le revenu des particuliers	440	
Fonds des services de santé	110	
Impôts des sociétés	- 50	
Ventes	75	
Carburants	- 25	
Entreprises du gouvernement	50	
<b>Transferts fédéraux</b>		<b>225</b>
Péréquation	125	
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)	100	
<b>Total</b>		<b>825</b>

Les prévisions des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé sont augmentées de 440 millions de dollars et de 110 millions de dollars respectivement. Ces révisions proviennent pour l'essentiel d'une croissance plus forte que prévu de la rémunération en raison de la vigueur de l'emploi et du versement aux employés du gouvernement fédéral, de montants ponctuels pour l'équité salariale.

Aux impôts des sociétés, la révision à la baisse de 50 millions de dollars découle principalement d'un niveau plus élevé qu'anticipé des remboursements.

Quant à la révision de 75 millions de dollars des revenus de la taxe sur les ventes, elle s'explique par la vigueur des dépenses de consommation depuis le début de l'année.

Par ailleurs, les revenus de la taxe sur les carburants sont révisés à la baisse de 25 millions de dollars en raison de l'effet des prix plus élevés qu'anticipé de l'essence et du diesel sur les volumes consommés de ces produits.

La prévision des revenus des entreprises du gouvernement est révisée à la hausse de 50 millions de dollars suite à l'augmentation du bénéfice prévu d'Hydro-Québec. Cette révision est attribuable au raffermissement des ventes d'électricité en raison d'une conjoncture économique plus forte que prévu.

La prévision des transferts du gouvernement du Canada pour l'année 2000-2001 est revue à la hausse de 225 millions de dollars : 125 millions de dollars à la péréquation et 100 millions de dollars pour le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS).

La révision des revenus de péréquation découle principalement de la hausse des revenus assujettis des provinces, notamment les revenus pétroliers.

En ce qui concerne le TCSPS, la hausse résulte du nouveau cadre de financement des programmes sociaux annoncé par le gouvernement fédéral en septembre dernier à la suite de la rencontre des premiers ministres. Cette hausse est toutefois contrebalancée en partie par une baisse des transferts financiers qui reflète la valeur plus élevée que prévu de l'abattement spécial du Québec. Celui-ci est déduit des transferts financiers au TCSPS.

### **Les dépenses budgétaires**

La prévision des dépenses budgétaires, établie à 48 253 millions de dollars au dernier Discours sur le budget, est révisée à 49 043 millions de dollars, en hausse de 790 millions de dollars.

Les dépenses d'opérations sont révisées à la hausse de 590 millions de dollars par rapport au dernier budget pour s'établir à 41 418 millions de dollars. L'augmentation des dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux s'élève à 465 millions de dollars, dont 265 millions de dollars en raison de facteurs de croissance des coûts dans le réseau et 200 millions de dollars en raison de l'impact des nouvelles ententes avec les fédérations médicales conclues après le début de l'année financière ainsi que des coûts additionnels du programme de médicaments pour les personnes âgées et les prestataires de la sécurité du revenu. Le solde de 125 millions de dollars provient de dépassements dans plusieurs ministères, notamment en raison de décisions gouvernementales et de versements additionnels effectués dans le cadre du programme de branchement des familles à Internet.

Quant au service de la dette, il est revu à la hausse de 200 millions de dollars. Cette révision s'explique principalement par un dollar canadien plus faible que prévu vis-à-vis le dollar américain et le yen japonais.

### **Les opérations non budgétaires**

Du côté des opérations non budgétaires, la prévision de 474 millions de dollars établie lors du Discours sur le budget est révisée à 509 millions de dollars, en hausse de 35 millions de dollars.

D'une part, les placements, prêts et avances sont révisés à la hausse de 50 millions de dollars suite à l'augmentation prévue du bénéfice net d'Hydro-Québec qui a pour effet d'accroître la valeur des placements du gouvernement dans ses entreprises.

Par ailleurs, les besoins financiers prévus en mars dernier à l'égard des autres comptes non budgétaires sont réduits de 15 millions de dollars suite principalement à l'augmentation des encaissements prévus.

### **Les opérations de financement**

En ce qui concerne les opérations de financement, la prévision du dernier Discours sur le budget demeure inchangée. Toutefois, le programme d'emprunts est augmenté de 252 millions de dollars pour compenser la diminution du solde de l'encaisse au 31 mars 2000 qui découlait de remboursements plus élevés que prévu effectués au cours de l'exercice 1999-2000.



## Les résultats au 30 septembre 2000

Au 30 septembre 2000, les revenus budgétaires sont en hausse de 6,6 %, comparativement à une augmentation prévue de 3,6 % pour l'ensemble de l'année.

Les revenus autonomes montrent une augmentation de 7,2 % pour les six premiers mois de 2000-2001 par rapport à la période correspondante de 1999-2000, comparativement à une croissance prévue de 1,3 % sur base annuelle. Cet écart est surtout attribuable à des facteurs spécifiques au premier semestre de l'année financière, notamment en ce qui concerne la production des déclarations d'impôt des particuliers, le versement de montants importants de rétroactivité salariale aux employés des gouvernements, l'impact à venir de certaines mesures fiscales et les augmentations non récurrentes des bénéfices de certaines entreprises du gouvernement. L'effet de ces facteurs sur le taux de croissance des revenus autonomes s'atténuera en cours d'année.

Les revenus de transfert du gouvernement fédéral affichent une hausse de 3,6 % pour le premier semestre de 2000-2001 par rapport à la période correspondante de 1999-2000. La hausse la plus significative se situe au niveau des revenus du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Cette croissance de 3,6 % de l'ensemble des transferts est toutefois inférieure à la hausse de 18,6 % anticipée pour l'année financière. Cet écart s'explique par le fait que l'on prévoit que des ajustements importants eu égard aux années antérieures seront apportés aux paiements de péréquation en fin d'année.

En ce qui concerne les dépenses d'opérations, les résultats enregistrés au 30 septembre 2000 montrent une hausse de 9,6 % par rapport aux résultats du premier semestre de 1999-2000, comparativement à une augmentation de 3,6 % prévue sur une base annuelle. Cet écart s'explique premièrement par des mesures annoncées au Discours sur le budget de mars dernier pour l'année 1999-2000 qui sont de nature non récurrente et dont les montants ont été comptabilisés en fin d'exercice. Par ailleurs, les résultats du premier semestre 2000-2001 incluent des versements additionnels reliés à l'indexation salariale accordée lors du renouvellement des conventions collectives ainsi qu'à certaines subventions. L'évolution semestrielle des dépenses d'opérations demeure compatible avec les prévisions révisées pour l'ensemble de l'année.

Quant au service de la dette, il est en hausse de 4,4 % au premier semestre de l'année 2000-2001 par rapport à la même période en 1999-2000; compte tenu des différences de répartition mensuelle de cette dépense d'une année à l'autre, cette croissance est compatible avec celle de 3,4 % prévue pour l'ensemble de l'année.

*Le sous-ministre des Finances,*  
**Gilles Godbout**

**Budget 2000-2001, 2<sup>e</sup> trimestre**

TABLEAU 3

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC  
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	1999-2000	2000-2001		Variations annuelles %	Résultats au 30 septembre		
	Résultats réels *	Discours sur le budget	Prévisions révisées		1999-2000 *	2000-2001	Variations %
<b>Opérations budgétaires</b>							
Revenus autonomes	41 015	40 947	41 547	1,3	19 363	20 761	7,2
Transferts du gouvernement du Canada	6 352	7 306	7 531	18,6	3 766	3 901	3,6
<b>Total des revenus</b>	<b>47 367</b>	<b>48 253</b>	<b>49 078</b>	<b>3,6</b>	<b>23 129</b>	<b>24 662</b>	<b>6,6</b>
Dépenses d'opérations	-39 965	-40 828	-41 418	3,6	-19 204	-21 057	9,6
Service de la dette	-7 372	-7 425	-7 625	3,4	-3 657	-3 817	4,4
<b>Total des dépenses</b>	<b>-47 337</b>	<b>-48 253</b>	<b>-49 043</b>	<b>3,6</b>	<b>-22 861</b>	<b>-24 874</b>	<b>8,8</b>
<b>Surplus (déficit) budgétaire</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>16,7</b>	<b>268</b>	<b>-212</b>	<b>—</b>
<b>Opérations non budgétaires</b>							
Placements, prêts et avances	-2 022	-871	-921		-725	-1 055	
Immobilisations	-359	-435	-435		-109	-160	
Régimes de retraite	1 740	1 726	1 726		751	902	
Autres comptes	1 328	-894	-879		-1 027	-2 241	
<b>Excédent (insuffisance) non budgétaire</b>	<b>687</b>	<b>-474</b>	<b>-509</b>	<b>—</b>	<b>-1 110</b>	<b>-2 554</b>	<b>—</b>
<b>Surplus (besoins) financiers nets</b>	<b>717</b>	<b>-474</b>	<b>-474</b>	<b>—</b>	<b>-842</b>	<b>-2 766</b>	<b>—</b>
<b>Opérations de financement</b>							
Variation de l'encaisse	2 246	1 160	908		-794	3 349	
Variation de la dette directe <sup>(1)</sup>	-132	1 191	1 443		2 393	784	
Fonds d'amortissement des régimes de retraite <sup>(2)</sup>	-2 831	-1 877	-1 877		-757	-1 367	
<b>Total du financement des opérations</b>	<b>-717</b>	<b>474</b>	<b>474</b>	<b>—</b>	<b>842</b>	<b>2 766</b>	<b>—</b>

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement, sauf pour les variations en pourcentage. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

\* Les résultats de 1999-2000 présentés dans cet état des opérations financières ont été ajustés sur la base de la structure budgétaire et financière en vigueur pour l'exercice financier 2000-2001 et ont été redressés pour tenir compte de l'impact du nouveau volet de la politique familiale mis en vigueur en 2000-2001.

(1) La variation de la dette directe comprend les nouveaux emprunts diminués des remboursements d'emprunts.

(2) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

## Synthèse des opérations financières

TABLEAU 4

### GOUVERNEMENT DU QUÉBEC REVENUS BUDGÉTAIRES (en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	1999-2000	2000-2001		Variations annuelles %	Résultats au 30 septembre		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées		1999-2000	2000-2001	Variations %
<b>Revenus autonomes</b>							
Impôts sur les revenus et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	15 969	15 705	16 145	1,1	7 640	8 439	10,5
Cotisations au Fonds des services de santé	4 291	4 198	4 308	0,4	2 163	2 298	6,2
Impôts des sociétés <sup>(1)</sup>	3 643	4 121	4 071	11,7	1 512	1 529	1,1
	23 903	24 024	24 524	2,6	11 315	12 266	8,4
Taxes à la consommation							
Ventes	6 761	7 092	7 167	6,0	3 756	4 157	10,7
Carburants	1 560	1 600	1 575	1,0	796	790	-0,8
Tabac	498	510	510	2,4	265	264	-0,4
	8 819	9 202	9 252	4,9	4 817	5 211	8,2
Droits et permis							
Véhicules automobiles	667	684	684	2,5	267	268	0,4
Boissons alcooliques	139	139	139	—	70	73	4,3
Ressources naturelles <sup>(2)</sup>	354	298	298	-15,8	121	130	7,4
Autres	189	170	170	-10,1	76	75	-1,3
	1 349	1 291	1 291	-4,3	534	546	2,2
Revenus divers							
Ventes de biens et services	436	514	514	17,9	131	129	-1,5
Intérêts	363	320	320	-11,8	181	220	21,5
Amendes, confiscations et recouvrements	352	298	298	-15,3	187	151	-19,3
	1 151	1 132	1 132	-1,7	499	500	0,2
Revenus provenant des entreprises du gouvernement <sup>(3)</sup>							
Société des alcools du Québec	442	477	477	7,9	206	203	-1,5
Loto-Québec	1 289	1 193	1 193	-7,4	645	677	5,0
Hydro-Québec	1 090	939	989	-9,3	6	212	—
Autres	1 122	819	819	-27,0	372	288	-22,6
	3 943	3 428	3 478	-11,8	1 229	1 380	12,3
Organismes consolidés	1 850	1 870	1 870	1,1	969	858	-11,5
<b>Total des revenus autonomes</b>	<b>41 015</b>	<b>40 947</b>	<b>41 547</b>	<b>1,3</b>	<b>19 363</b>	<b>20 761</b>	<b>7,2</b>
<b>Transferts du gouvernement du Canada</b>							
Programmes							
Péréquation	4 387	4 686	4 811	9,7	2 332	2 321	-0,5
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 120	1 777	1 877	67,6	786	1 017	29,4
Contributions aux programmes de bien-être FPE et autres transferts liés aux accords fiscaux	11	—	—	—	—	—	—
Autres programmes	553	576	576	4,2	524	442	-15,6
Organismes consolidés	270	256	256	-5,2	113	110	-2,7
<b>Total des transferts du gouvernement du Canada</b>	<b>6 352</b>	<b>7 306</b>	<b>7 531</b>	<b>18,6</b>	<b>3 766</b>	<b>3 901</b>	<b>3,6</b>
<b>Total des revenus budgétaires</b>	<b>47 367</b>	<b>48 253</b>	<b>49 078</b>	<b>3,6</b>	<b>23 129</b>	<b>24 662</b>	<b>6,6</b>

(1) Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et celle sur les primes qui en tient lieu pour les compagnies d'assurances.

(2) Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.

(3) Selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

**Budget 2000-2001, 2<sup>e</sup> trimestre**

TABLEAU 5

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
DÉPENSES BUDGÉTAIRES**

**(Résultats non vérifiés)**

(en millions de dollars)

	1999-2000	2000-2001		Variations annuelles %	Résultats au 30 septembre		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées		1999-2000	2000-2001	Variations %
<b>Ministères et organismes</b>							
<b>Dépenses d'opérations</b>							
Assemblée nationale	71	74	77	8,5	33	40	21,2
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	41	42	42	2,4	19	20	5,3
Affaires municipales et Métropole	1 118	1 207	1 221	9,2	463	698	50,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	531	719	722	36,0	322	496	54,0
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	387	620	609 <sup>(1)</sup>	57,4	143	195	36,4
Conseil exécutif	179	60	63	-64,8	23	27	17,4
Culture et Communications	462	433	435	-5,8	300	286	-4,7
Education	9 827	10 107	10 109	2,9	4 888	5 187	6,1
Emploi, Solidarité sociale	4 038	3 997	3 997	-1,0	2 109	2 161	2,5
Environnement	257	174	172	-33,1	88	87	-1,1
Famille et Enfance	1 429	1 548	1 548	8,3	761	866	13,8
Faune et Parcs	76	103	116	52,6	34	76	—
Finances (excluant le service de la dette)	303	508	478 <sup>(1)</sup>	57,8	114	119	4,4
Industrie et Commerce	155	151	187	20,6	43	69	60,5
Justice et Condition féminine	466	463	478	2,6	230	239	3,9
Recherche, Science et Technologie	299	214	214	-28,4	67	68	1,5
Régions	152	124	131	-13,8	47	58	23,4
Relations avec les citoyens et Immigration	170	171	174	2,4	65	83	27,7
Relations internationales	120	111	116	-3,3	52	56	7,7
Ressources naturelles	485	329	333	-31,3	178	167	-6,2
Revenu	721	615	615	-14,7	210	229	9,0
Santé et Services sociaux	14 913	15 457	15 922	6,8	7 162	8 124	13,4
Sécurité publique	699	670	705	0,9	348	362	4,0
Tourisme	114	53	69	-39,5	36	43	19,4
Transports	1 578	1 444	1 445	-8,4	632	663	4,9
Travail	81	66	72	-11,1	49	43	-12,2
Dépenses de programmes	38 672	39 460 <sup>(2)</sup>	40 050	3,6	18 416	20 462	11,1
Organismes consolidés	1 293	1 368	1 368	5,8	788	595	-24,5
<b>Total des dépenses d'opérations</b>	<b>39 965</b>	<b>40 828</b>	<b>41 418</b>	<b>3,6</b>	<b>19 204</b>	<b>21 057</b>	<b>9,6</b>
<b>Service de la dette</b>							
Fonds consolidé du revenu	6 751	6 750 <sup>(2)</sup>	6 950	2,9	3 328	3 487	4,8
Organismes consolidés	621	675	675	8,7	329	330	0,3
<b>Total du service de la dette</b>	<b>7 372</b>	<b>7 425</b>	<b>7 625</b>	<b>3,4</b>	<b>3 657</b>	<b>3 817</b>	<b>4,4</b>
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>47 337</b>	<b>48 253</b>	<b>49 043</b>	<b>3,6</b>	<b>22 861</b>	<b>24 874</b>	<b>8,8</b>

(1) Ces montants contiennent des provisions qui permettront des transferts de crédits à divers ministères et organismes au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 2001.

(2) Crédits initiaux déposés pour l'année 2000-2001.

## Synthèse des opérations financières

TABLEAU 6

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**  
**OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES**  
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	1999-2000	2000-2001		Variations annuelles \$	Résultats au 30 septembre		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées		1999-2000	2000-2001	Variations \$
<b>Placements, prêts et avances</b>							
Fonds consolidé du revenu							
Entreprises du gouvernement	-1 981	-1 120	-1 170	811	-535	-968	-433
Particuliers, sociétés et autres	-53	235	235	288	-222	-23	199
Municipalités et organismes municipaux	6	2	2	-4	5	1	-4
	-2 028	-883	-933	1 095	-752	-990	-238
Organismes consolidés	6	12	12	6	27	-65	-92
<b>Total des placements, prêts et avances</b>	<b>-2 022</b>	<b>-871</b>	<b>-921</b>	<b>1 101</b>	<b>-725</b>	<b>-1 055</b>	<b>-330</b>
<b>Immobilisations</b>							
Fonds consolidé du revenu							
Investissements nets	-85	-159	-159	-74	-21	-52	-31
Amortissement	354	343	343	-11	181	164	-17
	269	184	184	-85	160	112	-48
Organismes consolidés	-628	-619	-619	9	-269	-272	-3
<b>Total des immobilisations</b>	<b>-359</b>	<b>-435</b>	<b>-435</b>	<b>-76</b>	<b>-109</b>	<b>-160</b>	<b>-51</b>
<b>Régimes de retraite</b>							
Contributions et cotisations	4 076	4 184	4 184	108	1 901	2 123	222
Prestations et autres paiements	-2 336	-2 458	-2 458	-122	-1 150	-1 221	-71
<b>Total des régimes de retraite</b>	<b>1 740</b>	<b>1 726</b>	<b>1 726</b>	<b>-14</b>	<b>751</b>	<b>902</b>	<b>151</b>
<b>Autres comptes</b>							
Fonds consolidé du revenu	1 021	-944	-929	-1 950	-1 205	-2 261	-1 056
Organismes consolidés	307	50	50	-257	178	20	-158
<b>Total des autres comptes</b>	<b>1 328</b>	<b>-894</b>	<b>-879</b>	<b>-2 207</b>	<b>-1 027</b>	<b>-2 241</b>	<b>-1 214</b>
<b>Total des opérations non budgétaires</b>	<b>687</b>	<b>-474</b>	<b>-509</b>	<b>-1 196</b>	<b>-1 110</b>	<b>-2 554</b>	<b>-1 444</b>

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

**Budget 2000-2001, 2<sup>e</sup> trimestre**

TABLEAU 7

**GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT**  
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	1999-2000	2000-2001		Variations annuelles \$	Résultats au 30 septembre		
	Résultats réels	Discours sur le budget	Prévisions révisées		1999-2000	2000-2001	Variations \$
<b>Variation de l'encaisse</b>							
Fonds consolidé du revenu	2 325	758	506	-1 819	-799	3 146	3 945
Organismes consolidés	-79	402	402	481	5	203	198
<b>Total de la variation de l'encaisse</b>	<b>2 246</b>	<b>1 160</b>	<b>908</b>	<b>-1 338</b>	<b>-794</b>	<b>3 349</b>	<b>4 143</b>
<b>Variation de la dette directe</b>							
Fonds consolidé du revenu							
Nouveaux emprunts							
En dollar canadien	2 720				1 205	3 927	2 722
En dollar américain	2 200				2 201	—	-2 201
En euro	217				—	—	—
En yen japonais	57				—	—	—
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises	-5				-20	3	23
	5 189	5 270	5 522	333	3 386	3 930	544
Remboursements d'emprunts							
En dollar canadien	-1 174				-357	-2 174	-1 817
En dollar américain	-1 843				-747	-295	452
En yen japonais	-833				-80	-464	-384
En mark allemand	-732				—	—	—
En franc français	-454				—	—	—
En dollar australien	-47				—	—	—
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises	-437				52	-283	-335
Contributions au fonds d'amortissement des emprunts du gouvernement du Québec	11				45	-1	-46
	-5 509	-4 151	-4 151	1 358	-1 087	-3 217	-2 130
	-320	1 119	1 371	1 691	2 299	713	-1 586
Organismes consolidés							
Nouveaux emprunts	891	955	955	64	639	430	-209
Remboursements d'emprunts	-703	-883	-883	-180	-545	-359	186
	188	72	72	-116	94	71	-23
<b>Total de la variation de la dette directe</b>	<b>-132</b>	<b>1 191</b>	<b>1 443</b>	<b>1 575</b>	<b>2 393</b>	<b>784</b>	<b>-1 609</b>
<b>Fonds d'amortissement des régimes de retraite</b>	<b>-2 831</b>	<b>-1 877</b>	<b>-1 877</b>	<b>954</b>	<b>-757</b>	<b>-1 367</b>	<b>-610</b>
<b>Total du financement des opérations</b>	<b>-717</b>	<b>474</b>	<b>474</b>	<b>1 191</b>	<b>842</b>	<b>2 766</b>	<b>1 924</b>

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

## Synthèse des opérations financières

TABLEAU 8

### GOUVERNEMENT DU QUÉBEC NOUVEAUX EMPRUNTS AU 30 SEPTEMBRE 2000

(en millions de dollars)

	Dates d'émission	Dates d'échéance	Taux d'intérêt (%) <sup>(1)</sup>	Prix à l'investisseur <sup>(2)</sup>	Rendement à l'investisseur <sup>(2)</sup>	Valeurs nominales en millions d'unités monétaires	Montants en dollar canadien <sup>(3)</sup>
<b>Fonds consolidé du revenu</b>							
En dollar canadien						<b>\$CAN</b>	
Bons du trésor	Diverses	Diverses	— <sup>(4)</sup>	Divers	Divers	—	— <sup>(5)</sup>
Produits d'épargne du Québec							
Obligations d'épargne	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	36	36
Placements transitoires	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	7	7
Plan d'épargne placement	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	1	1
Obligations	Diverses	Diverses	Divers	Divers	Divers	177	177
						221	221
Obligations							
Obligations	2000-04-06	2009-06-01	5,500	93,517	6,447	32	30 <sup>(6)</sup>
Obligations	2000-04-06	2026-04-01	8,500	124,719	6,514	86	107 <sup>(6) (7)</sup>
Obligations	2000-05-19	2026-12-01	4,500	105,034	4,184	15	15
Obligations	2000-05-23	2005-12-01	6,500	98,702	6,785	400	395
Obligations	2000-06-14	2026-12-01	4,500	105,142	4,177	5	5
Obligations	2000-06-27	2032-06-01	6,250	97,157	6,461	400	389
Obligations	2000-07-06	2007-10-01	6,500	100,853	6,349	39	39 <sup>(6)</sup>
Obligations	2000-07-06	2009-06-01	5,500	93,922	6,405	102	96 <sup>(6)</sup>
Obligations	2000-07-06	2029-10-01	6,000	93,760	6,477	119	112 <sup>(6) (7)</sup>
Obligations	2000-07-17	2009-06-01	5,500	93,815	6,424	150	141 <sup>(6)</sup>
Obligations	2000-07-18	2007-10-01	6,500	101,005	6,322	150	152 <sup>(6)</sup>
Obligations	2000-07-24	2009-06-01	5,500	93,117	6,535	150	140 <sup>(6)</sup>
Obligations	2000-07-25	2009-06-01	5,500	93,652	6,451	50	47 <sup>(6)</sup>
Obligations	2000-08-01	2010-12-01	6,250	98,446	6,457	400	394
Obligations	2000-08-04	2006-03-30	7,750	106,326	6,396	188	200 <sup>(6)</sup>
Obligations	2000-08-04	2007-10-01	6,500	100,424	6,423	87	87 <sup>(6)</sup>
Obligations	2000-08-04	2009-06-01	5,500	93,467	6,482	32	30 <sup>(6)</sup>
Obligations	2000-08-04	2029-10-01	6,000	93,314	6,514	38	35 <sup>(6) (7)</sup>
Obligations	2000-08-22	2032-06-01	6,250	97,642	6,424	400	391
Obligations	2000-09-01	2010-12-01	6,250	98,512	6,449	400	394
Obligations	2000-09-07	2026-04-01	8,500	125,205	6,470	43	54 <sup>(6) (7)</sup>
Obligations	2000-09-07	2026-12-01	4,500	106,938	4,067	19	20
Obligations Régime de pension du Canada	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	4	4
						3 309	3 276
Billets à moyen terme sur le marché canadien	Diverses	Diverses	Divers	Divers	Divers	414	430
						3 944	3 927
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises							
							3
							3 930
<b>Organismes consolidés</b>						430	430
<b>Total des emprunts réalisés</b>							<b>4 360</b>

(1) Intérêts payables semestriellement.

(2) Établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(3) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien du montant encaissé en utilisant le taux de change de la Banque du Canada à midi, à la date d'émission.

(4) Emprunt de type «zéro coupon».

(5) Représente la variation de l'encours survenue durant l'exercice.

(6) Emprunt souscrit par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(7) Emprunt grevé d'un fonds d'amortissement.





## Annexe

### Les conventions comptables

---

Les transactions financières du gouvernement comprennent les opérations budgétaires, les opérations non budgétaires et les opérations de financement.

Les opérations budgétaires regroupent les transactions afférentes aux revenus et dépenses, y compris celles relatives à l'amortissement du coût des immobilisations.

Les opérations non budgétaires couvrent les activités de placements, prêts et avances, les transactions affectant les immobilisations et le compte des régimes de retraite ainsi que la variation de certains comptes de l'actif et du passif à court terme, à l'exception de l'encaisse.

Les opérations de financement font ressortir de quelle façon le gouvernement comble les besoins financiers nets résultant des opérations budgétaires et non budgétaires, à même la variation de la dette directe et celle de l'encaisse qui comprend les espèces en banque et les placements temporaires, diminués des emprunts temporaires. Ces opérations tiennent également compte des activités reliées aux régimes de retraite.

### Principales conventions comptables

Le gouvernement du Québec rend compte de ses opérations financières selon les conventions ci-après énumérées. Les renseignements compris dans ses états financiers consolidés sont fondés, lorsque requis, sur les meilleures estimations et jugements.

#### Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères, les organismes, les entreprises et les fonds spéciaux qui doivent rendre compte de la gestion de leurs opérations et ressources financières soit à un ministre, soit directement à l'Assemblée nationale et qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle. Ils sont énumérés dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

Les opérations de nature fiduciaire exercées par certains organismes et fonds sont exclues du périmètre comptable du gouvernement. Ces organismes et fonds sont énumérés dans les annexes aux états financiers consolidés.

## Méthode de consolidation

Les comptes du Fonds consolidé du revenu et des autres entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, à l'exception des entreprises du gouvernement, sont homogénéisés et combinés ligne par ligne selon les conventions comptables décrites ci-après; les opérations et les soldes interentités sont éliminés.

Les entreprises du gouvernement sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. En conséquence, la participation dans ces entreprises est enregistrée au coût, lequel est, d'une part, ajusté annuellement de la quote-part du gouvernement dans les résultats de ces entreprises avec contrepartie aux revenus et, d'autre part, réduit de la part des dividendes versés ou déclarés par l'entreprise qui revient au gouvernement. Une entreprise du gouvernement possède toutes les caractéristiques suivantes :

- a) elle constitue une entité juridique distincte ayant le pouvoir de passer des contrats en son propre nom et d'ester en justice ;
- b) elle est investie des pouvoirs financiers et administratifs nécessaires pour mener des activités commerciales ;
- c) elle a pour principale activité la vente de biens ou la prestation de services à des particuliers ou à des organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement ;
- d) elle peut, dans le cours normal de ses activités, poursuivre ses activités et faire face à ses dettes au moyen de revenus tirés de sources non comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

## Revenus

Les revenus provenant des impôts sur les revenus et les biens, des taxes à la consommation, des droits, des permis, amendes et confiscations sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus, déduction faite des remboursements et des autres montants déductibles en vertu de la législation pertinente. Les cotisations et les comptes émis avant la fin de l'année financière sont portés à ces revenus.

Les revenus découlant des transferts du gouvernement du Canada sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus à ce titre. Cependant, les réclamations émises et les estimations de revenus provenant des transferts reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale sont comptabilisées dans l'année financière au cours de laquelle les dépenses s'y rattachant sont effectuées.

Les autres revenus sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice. À l'égard des intérêts créditeurs, la comptabilisation cesse lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

## Dépenses

Les dépenses comprennent le coût des biens et services acquis au cours de l'année financière à l'exception des immobilisations pour lesquelles un amortissement annuel est comptabilisé.

Les transferts sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés et lorsque les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité.

## Passif

### Créditeurs et frais à payer

#### *Comptes à fin déterminée*

La Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6) prévoit la création de comptes à fin déterminée dans lesquels peuvent être déposées les sommes reçues en fonction d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin spécifique. Ainsi, certains montants encaissables ou payables, reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale ou à diverses compensations de tiers, sont inscrits dans des comptes à fin déterminée.

#### *Congés de maladie et vacances*

Les obligations découlant des congés de maladie et vacances dus aux employés du gouvernement sont comptabilisées à titre de passif. La variation annuelle de ce compte est portée aux dépenses.

#### *Provision pour pertes sur les interventions financières garanties*

Les obligations découlant des emprunts et autres interventions financières garantis sont comptabilisées au passif lorsqu'une perte est probable. La variation annuelle de cette provision est portée aux dépenses.

La provision représentant les pertes probables est évaluée en utilisant un taux basé sur l'expérience passée en matière de pertes sur chacun des programmes de garanties. Les garanties spéciales sont regroupées selon leur niveau de risque.

#### **Régimes de retraite**

Les régimes de retraite gouvernementaux sont des régimes à prestations déterminées. Dans le cadre de la préparation des états financiers du gouvernement, les obligations au titre des prestations constituées sont évaluées selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services, selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement, concernant notamment l'inflation, l'intérêt et les salaires des employés. La méthode utilisée est toutefois redressée pour tenir compte de la façon dont les prestations sont gagnées par les salariés.

### **Charge totale relative aux régimes**

Le coût annuel des prestations constituées de tous les régimes y compris le coût des modifications aux régimes ainsi que les amortissements des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels sont portés aux dépenses avec contrepartie au compte «Régimes de retraite», soit le passif au titre des régimes. Les modifications des hypothèses actuarielles font partie des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels.

Dans le cas du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), du Régime de retraite des enseignants (RRE), du Régime de retraite de certains enseignants (RRCE) et des transferts du RRE et du RRF au RREGOP, les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels sont amortis en ligne droite (méthode linéaire) sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à l'ensemble de ces régimes. Les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels des autres régimes de retraite sont toutefois amortis sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à chacun des régimes.

La charge totale relative aux régimes comprend également les frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées avec contrepartie au passif du compte «Régimes de retraite». Les revenus de placements du Fonds d'amortissement des régimes de retraite formé pour pourvoir au paiement des prestations de ces régimes sont pris en compte dans le calcul des frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées.

### **Emprunts**

Les emprunts sont comptabilisés au montant encaissé lors de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Les frais d'émission sont comptabilisés comme frais reportés puis amortis sur la durée de chaque emprunt.

La valeur des emprunts en monnaies étrangères est ajustée selon les taux de change en vigueur à la date de l'arrêté des comptes et les variations sont inscrites comme gain ou perte de change non réalisé, puis amorties sur la durée de chaque emprunt.

Les gains ou pertes sur les instruments financiers sont reportés et amortis sur la durée restante de chaque contrat; cependant, les gains ou pertes de change sur des contrats à court terme visant à couvrir la dette à long terme sont amortis sur la durée restante du portefeuille d'emprunts dans la devise concernée.

Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire, à l'exception des escomptes et des primes qui sont amortis selon le taux de rendement effectif de chaque emprunt.

## **Avoirs financiers**

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût. Les débiteurs et les prêts et avances sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen de provisions pour moins-values.

La participation dans les entreprises du gouvernement est comptabilisée selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût et sont réduits de toute moins-value durable. Cette moins-value est imputée aux opérations de l'année financière où elle est constatée.

## **Immobilisations**

Les immobilisations sont des avoires non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Elles comprennent les terrains, les bâtiments, les aménagements tels ceux des parcs et des bases de plein air, les réseaux complexes tels les barrages, les canaux, les routes et les ponts, le matériel et l'équipement incluant les véhicules et les meubles, et le développement informatique.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, selon une méthode logique et systématique, sur une période correspondant à leur durée de vie utile ; elles sont une composante de la dette nette. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations mais sont indiqués en note aux états financiers et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés qui sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Cependant, les terrains sont inscrits à leur valeur symbolique.

Les sommes reçues d'organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement pour l'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont déduites du coût de ces derniers.